

---

Jour de séance 18

le mercredi 7 décembre 2022

10 h

Prière.

M. McKee donne avis de motion 19 portant que, le jeudi 15 décembre 2022, appuyé par M. Legacy, il proposera ce qui suit :

attendu que, à la fin du mois de novembre 2021, 609 décès dus à la COVID-19 avaient été enregistrés au Nouveau-Brunswick et que d'autres décès sont signalés chaque semaine ;

attendu que, en plus de la COVID-19, les infections par le virus respiratoire syncytial au Nouveau-Brunswick ont augmenté de 800 % par rapport à l'année précédente ;

attendu que, contrairement à ce qui se passe dans certaines autres provinces, les infections par le VRS ne font pas l'objet d'une surveillance ni d'avis au public en tant que maladie à déclaration obligatoire au titre de la *Loi sur la santé publique* ;

attendu qu'il est dans l'intérêt supérieur du public que soient fournis des renseignements à jour et des conseils au public sur les infections virales et les meilleurs moyens de prévenir les infections généralisées ;

attendu qu'il ne semble pas y avoir de critères établis qui dicteraient quand le suivi et le signalement des virus et d'autres maladies devraient avoir lieu ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à modifier la *Loi sur la santé publique* et ses règlements afin d'inclure le VRS comme maladie à déclaration obligatoire,

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à veiller à ce que le bureau de la Santé publique fournisse régulièrement des mises à jour publiques, des conseils et des recommandations pour assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick et publie une stratégie globale de santé publique pour prévenir et réduire l'escalade des infections virales

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à veiller à ce que le bureau de la Santé publique adopte des politiques et des protocoles précis pour déterminer quand un virus ou d'autres maladies graves doivent faire l'objet d'un suivi, d'une déclaration et d'un avis au public.

---

---

M. Bourque donne avis de motion 20 portant que, le jeudi 15 décembre 2022, appuyé par M. LeBlanc, il proposera ce qui suit :

attendu que, selon Statistique Canada, en 2021, les augmentations de loyer au Nouveau-Brunswick étaient les plus élevées du Canada ;

attendu que 36 % des gens du Nouveau-Brunswick vivent actuellement dans un logement inabordable ;

attendu que, en 2021, le taux d'inoccupation des logements a chuté et est passé de 3,1 % à 1,7 % ;

attendu que le gouvernement a refusé de renouveler le plafond sur l'augmentation des loyers, ce qui entraînera probablement de nombreuses augmentations importantes des loyers et une augmentation du nombre de personnes du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas accès à un logement abordable ;

attendu que plus de 8 100 ménages sont sur une liste d'attente pour un logement public ;

attendu que le manque de logements abordables constitue une crise immédiate qui doit être traitée de manière urgente ;

attendu qu'un grand nombre d'organismes sans but lucratif, de municipalités et de coopératives manifestent un intérêt quant à l'établissement de partenariats avec le gouvernement pour aider à résoudre la crise du logement ;

attendu que des leaders communautaires préoccupés, comme Marcel LeBrun, font leur part en proposant des solutions novatrices comme le projet de logements minuscules 12Neighbours ;

attendu que d'autres administrations se sont tournées vers des solutions novatrices comme les innovations en matière de conception, l'augmentation du rendement des bâtiments, la construction modulaire et les fiducies foncières communautaires ;

attendu que de nombreuses autres solutions novatrices en matière de logement devraient être envisagées pour encourager et soutenir le développement de logements abordables, y compris des incitatifs fiscaux améliorés et ciblés, l'élimination des obstacles réglementaires et la réduction des formalités administratives liées aux permis et aux approbations ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à élaborer immédiatement une stratégie de logement abordable qui examinera des solutions de logement novatrices, des

partenariats communautaires, des incitatifs et d'autres idées créatives pour aider à relever le défi important que représente le manque de logements abordables.

---

M. LePage donne avis de motion 21 portant que, le jeudi 15 décembre 2022, appuyé par M. Legacy, il proposera ce qui suit :

attendu que, dans le Rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick, volume 2, audit de performance 2022, des problèmes importants ont été cernés en ce qui concerne la surveillance et la gestion du Fonds en fiducie pour l'environnement ;

attendu que, du fait des problèmes, le vérificateur général a formulé plusieurs recommandations à l'intention du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux concernant la clarification des rôles et des responsabilités, la nécessité d'améliorer la planification, l'évaluation des projets et du rendement, la prise de décision fondée sur des éléments probants et la production de rapports ;

attendu que les recommandations visaient à améliorer la gestion, la reddition de comptes et la transparence au sein du ministère en ce qui concerne le Fonds en fiducie pour l'environnement ;

attendu que, dans sa réponse aux recommandations du vérificateur général, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a indiqué qu'il ne ferait qu'envisager de mettre en oeuvre les recommandations relatives au résumé et aux rapports pour tous les projets financés par le Fonds en fiducie pour l'environnement et à l'élargissement des rapports pour inclure des renseignements géographiques sur les projets soutenus ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à veiller à ce que toutes les recommandations du vérificateur général relatives au Fonds en fiducie pour l'environnement soient mises en oeuvre.

---

M. K. Chiasson donne avis de motion 22 portant que, le jeudi 15 décembre 2022, appuyé par M. C. Chiasson, il proposera ce qui suit :

attendu que des gouvernements dans le monde entier sont aux prises avec la réalité des changements climatiques et la nécessité d'envisager un changement transformateur pour faire face à leurs effets environnementaux, économiques et sociaux ;

attendu que l'élaboration d'une politique énergétique claire est cruciale pour examiner des questions clés comme le développement énergétique, la conservation de l'énergie et la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;

---

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick prend des décisions incohérentes en matière de développement énergétique sans bénéficier d'un plan énergétique complet qui devrait servir de guide pour la prise de décisions stratégiques axées sur un avenir durable ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à élaborer immédiatement une politique stratégique en matière d'énergie qui porte sur l'énergie verte, les énergies renouvelables, la réduction des gaz à effet de serre, l'atténuation des changements climatiques et l'efficacité énergétique

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à mettre en suspens toutes les décisions majeures de développement énergétique liées aux combustibles fossiles jusqu'à ce que la politique soit élaborée et qu'elles puissent être évaluées correctement dans le contexte de la politique.

---

M. Arseneault, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 8 décembre 2022, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 3 et 12, puis affaire émanant du tiers parti.

M. Arseneau donne avis que l'affaire émanant du tiers parti sera le projet de loi 27.

---

L'hon. M. G. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la troisième lecture des projets de loi 3, 10, 11, 12, 13, 15, 19, 20 et 21 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité des subsides pour étudier le budget de capital du ministère des Transports et de l'Infrastructure et le volume I du budget supplémentaire pour 2022-2023, puis la deuxième lecture du projet de loi 25 sera appelée.

---

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 3, *Loi concernant les établissements chirurgicaux*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M<sup>me</sup> Anderson-Mason, vice-présidente, assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un autre laps de temps, M. Coon, appuyé par M. Arseneau, propose l'amendement suivant :

---

AMENDEMENT

que la motion portant troisième lecture soit amendée par la substitution, aux mots qui suivent le mot « que », de ce qui suit :

« le projet de loi 3, *Loi concernant les établissements chirurgicaux*, ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit lu une troisième fois dans six mois. ».

L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. G. Savoie propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

La vice-présidente de la Chambre, sur la demande de l'hon. M. G. Savoie, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

---

L'hon. M. G. Savoie annonce que l'intention du gouvernement est que la troisième lecture des projets de loi 12 et 20 soit appelée.

---

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 12, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 12 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 12, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

---

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

20, *Loi sur la prise de décision accompagnée et la représentation*.

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

---

La séance, suspendue à 11 h 59, reprend à 13 h. Le président de la Chambre est au fauteuil.

---

Le débat ajourné reprend sur la motion portant troisième lecture du projet de loi 3, *Loi concernant les établissements chirurgicaux*.

Après un certain laps de temps, l'hon. M. G. Savoie propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 25

l'hon. M. Holder	l'hon. M. Crossman	M. Cullins
l'hon. M. G. Savoie	l'hon. M <sup>me</sup> Johnson	M <sup>me</sup> Anderson-Mason
l'hon. M <sup>me</sup> Shephard	l'hon. M. Allain	M. Wetmore
l'hon. M. Flemming	l'hon. M. Hogan	M. Ames
l'hon. M. Fitch	l'hon. M. Austin	M. Dawson
l'hon. M. Holland	l'hon. M. Carr	M <sup>me</sup> Bockus
l'hon. M. R. Savoie	M. Turner	M <sup>me</sup> Conroy
l'hon. M <sup>me</sup> Green	M <sup>me</sup> S. Wilson	
l'hon. M <sup>me</sup> Dunn	M <sup>me</sup> M. Wilson	

CONTRE : 16

M. Arseneault	M. C. Chiasson	M. Mallet
M. Gauvin	M. Coon	M. D'Amours
M. McKee	M <sup>me</sup> Mitton	M <sup>me</sup> Landry
M. Legacy	M. LeBlanc	M. Arseneau
M <sup>me</sup> Thériault	M. LePage	
M. K. Chiasson	M. Bourque	

Le président de la Chambre, sur la demande de l'hon. M. G. Savoie, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

L'hon. M. G. Savoie reporte la troisième lecture des projets de loi 3, 10, 11, 13, 15, 19 et 21 au jeudi 15 décembre 2022.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M<sup>me</sup> Anderson-Mason.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. La présidente du comité, M<sup>me</sup> Anderson-Mason, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 2022-2023, VOLUME 1

COMPTE ORDINAIRE	Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE</b>	
Services généraux et autres services d'enseignement.....	4 450 000
Districts scolaires.....	10 870 000
Votés.....	15 320 000
<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES GOUVERNEMENTS LOCAUX</b>	
Autorisations et conformité.....	1 200 000
Services généraux et financement communautaire.....	550 000
Science et protection de l'environnement.....	100 000
Politiques, sensibilisation et engagement du public.....	150 000
Votés.....	2 000 000
<b>BUREAU DU CONSEIL EXÉCUTIF</b>	
Direction de l'égalité des femmes.....	480 000
<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ</b>	
Services de santé de la partie III.....	81 000 000
<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
Division de la sécurité communautaire.....	16 817 000
Division de la sécurité et des urgences.....	1 800 000
Cabinet du procureur général.....	500 000
Division des services à la justice.....	350 000
Votés.....	19 467 000
<b>MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE</b>	
Ressources naturelles.....	6 600 000
Énergie et mines.....	40 000 000
Aménagement des terres.....	400 000
Votés.....	47 000 000
<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL</b>	
Apprentissage et Certification professionnelle.....	2 400 000
Affaires postsecondaires.....	27 000 000
TravailNB.....	27 600 000
Votés.....	57 000 000

---

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse .....	12 100 000
Sécurité du revenu .....	11 200 000
Services d'habitation.....	15 300 000
Votés .....	38 600 000

MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE	
Parcs et Sentiers .....	681 000
Culture, patrimoine et sport .....	215 000
Tourisme .....	2 120 000
Votés .....	3 016 000

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE	
Entretien.....	15 935 000

#### COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Services des foyers de soins - Amélioration des biens immobiliers.....	11 700 000
Logements publics - Installations Permanentes .....	1 000 000
Votés .....	12 700 000

MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE	
Amélioration des installations.....	295 000
Infrastructure stratégique .....	3 216 000
Votés .....	3 511 000

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE	
Routes .....	38 000 000
Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités .....	3 600 000
Programme fédéral-provincial à frais partagés .....	19 500 000
Travaux publics et infrastructure .....	16 000 000
Votés .....	77 100 000

---

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 25, *Loi concernant la location de locaux d'habitation*.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 25 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 25, *Loi concernant la location de locaux d'habitation*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé

---

au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

La séance est levée à 15 h 3.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour 2021-2022	(5 décembre 2022) ;
réponse à la pétition 8	(5 décembre 2022) ;
rapport annuel du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches pour 2021-2022	(6 décembre 2022) ;
rapport annuel du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie pour 2021-2022	(6 décembre 2022) ;
rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour 2021-2022	(6 décembre 2022).